

Présidentielle : les attentes des professionnels

LES ECHOS BUSINESS | Le 13/02 à 06:00 | Mis à jour à 09:16



Présidentielle : les attentes des professionnels - Les Echos Business

Tendance | « Les Echos Business » ont sondé différentes communautés de métiers : que suggèrent-elles aux candidats pour améliorer la marche des affaires ?

Quelles mesures souffler à l'oreille des candidats à la présidentielle ? Quelques organisations ultravisibles – par frilosité, prudence, attentisme ou souci d'apparaître apolitiques – n'ont pas souhaité répondre. D'autres en profitent pour faire valoir que leurs actions s'inscrivent au-delà de la campagne et des petites phrases. Tour d'horizon, par fonctions professionnelles, des sujets à inscrire à l'agenda présidentiel.

Les dirigeants

Faire jouer le principe de subsidiarité

Pour Laurent Bataille, PDG du groupe Poclain et président du mouvement Entrepreneurs et dirigeants chrétiens, s'il doit y avoir un seul sujet pour lequel se battre aujourd'hui, c'est celui de la subsidiarité, et donc de la confiance à réinjecter entre politiques et entreprises. « *Ne remonte alors à l'échelon supérieur que ce qui ne peut être résolu à l'échelle locale* », explique le dirigeant, qui « *rêverait que ce principe soit inscrit dans la Constitution* ».

Former les élus à l'entreprise

L'une des préoccupations des dirigeants est aujourd'hui d'améliorer le dialogue avec les politiques. A ce titre, Entreprise et Progrès propose de généraliser les immersions en entreprise pour les 600.000 élus nationaux, régionaux et locaux de France, une initiative que l'association créée en 1970 par François Dalle et Antoine Riboud a déjà mise en test depuis 2014.

Changer le statut de l'entreprise

Promouvoir l'entreprise au rang de « bien commun » passe par une modification des textes légaux, selon Entreprise et Progrès. L'association propose ainsi de changer les articles 1832 et 1833 du Code civil sur les sociétés, pour y intégrer les actionnaires, fournisseurs, salariés et autres partenaires liés à l'écosystème de l'entreprise.

Les DRH

Lisser les différentiels de rémunération

Thierry Mosbah, membre du club DéciDRH, plaide pour un référentiel métiers et une grille de rémunération cohérents favorisant les transferts, ce qui suppose aussi de refondre les conventions collectives. « *Suivant que l'ingénieur exerce pour une PME ou un grand compte, son salaire varie du simple au double au sein d'une même activité. Sans*

confondre la rémunération directe et les périphériques, les écarts pourraient être corrigés car l'engagement des deux salariés est sans doute équivalent », détaille celui qui est aussi DRH de transition.

Rendre obligatoire l'audit du climat social

« Sans outil adéquat, difficile de comprendre le ressenti des collaborateurs, de décrypter leurs motivations professionnelles et personnelles ou encore d'appréhender d'éventuels risques psychosociaux », décrit Christophe Leparq, porte-parole du club DéciDRH. A fortiori dans une entreprise en mutation, l'audit du climat social photographie l'état du collectif et révèle sa perception des méthodes managériales. *« Réalisé tous les trois ans, il permet même de prévenir le dysfonctionnement qui pourrait entraver le développement de l'entreprise. »*

Stabiliser les règles

« Accaparés par les chantiers issus des différentes réformes (Rebsamen, Macron, El Khomri, etc.), les DRH sont à la limite de l'infraction, en matière de cotisations pénibilité ou sur la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (Duer) », s'agace Edgard Added, président fondateur du Cercle de l'excellence RH, qui appelle à une stabilisation du cadre réglementaire *« afin qu'ils puissent exercer leur mission principale, participer à la recherche de compétitivité ».*

Les DRH espèrent aussi du futur gouvernement qu'il enterre le prélèvement à la source : *« Nous nous dirigeons vers un transfert vers l'entreprise de la responsabilité de l'Etat »,* alerte Benoît Serre, vice-président de l'Association nationale des DRH (ANDRH).

Les professionnels du numérique

Accorder un permis de travail aux talents étrangers

« Le système de formation français a pris un retard qui met aujourd'hui en péril la compétitivité d'une très grande partie de notre économie. [...] Une idée simple serait de donner un permis de travail automatique de trois ans renouvelable à tous les jeunes diplômés des cent meilleures écoles d'informatique au monde, y compris aux étudiants étrangers des écoles françaises », écrit Godefroy de Colomb, le PDG de Direct Assurance, dans le livre *« 100 Idées pour une France numérique »*, publié par l'Institut G9+, l'association des anciens élèves de grandes écoles qui font carrière dans le numérique. Contre la pénurie de développeurs, le think tank partage l'idée de faciliter les procédures

d'immigration pour les profils recherchés par les entreprises. Ce type de politique a, en partie, fait le succès de la Silicon Valley et est aujourd'hui défendu par les patrons californiens opposés, en la matière, au président des Etats-Unis, Donald Trump.

Cofinancer la formation aux nouveaux métiers

« *Si l'Etat, les entreprises à travers le mécénat, les écoles elles-mêmes et les anciens élèves cofinancent un plan national à hauteur de 300 millions d'euros par an, la France pourrait former 7.500 ingénieurs du numérique supplémentaires chaque année* », calcule Nadia Robinet, la vice-présidente de l'Institut G9+, en citant une proposition d'Yves Poilane, le directeur de Télécom ParisTech.

Construire un cloud souverain

« *L'Etat doit organiser la mise en œuvre d'une solution d'informatique en ligne adaptée aux entreprises qui ne veulent pas céder la souveraineté de leurs données à Microsoft ou Google* », appelle Alain Bouillé, le président du Cesin, l'association des responsables de la sécurité des systèmes d'information des grandes organisations.

Favoriser une économie du capital-risque

« *Nous allons expliquer comment passer d'une économie de la dette à une économie du capital-risque, en demandant notamment la révision des niches fiscales sur l'assurance-vie* », explique une source proche de France digitale, l'association des start-up françaises. Début mars, le think tank présentera un "Petit Livre rouge des start-up", rédigé après consultation d'entrepreneurs et de salariés d'entreprises innovantes françaises et étrangères. Ils en sont sûrs, les jeunes pousses peuvent révolutionner le modèle de croissance français.

Les financiers

Garantir la stabilité fiscale

Érigée en « priorité des priorités » par l'association des directeurs financiers et du contrôle de gestion (DFCG) : la stabilité fiscale. Dans une tribune du « Monde », son président, Philippe Audouin, invite « *tous les candidats à présenter leur programme fiscal détaillé* » et demande « *au président élu sa mise en œuvre immédiate et de s'engager à ne pas faire de changement majeur jusqu'à la fin de la mandature* ». Pour une « *lisibilité fiscale à court, moyen et long terme* » et une orientation en conséquence des « *stratégies d'investissement et de recrutement* ».

Endiguer les retards de paiement

Autre chantier clef : les délais de paiement, point noir dans la gestion de trésorerie des entreprises. La DFCG demande donc que le respect des règles prévues dans les lois LME, Macron et Sapin soit imposé aux entreprises publiques et agences soumises au droit commercial. Dans la même veine, elle réclame un « *renforcement du socle juridique des intérêts de retard pour faire en sorte que la partie lésée trouve une compensation à son préjudice* ».

Favoriser l'investissement de long terme

Plusieurs des 16 propositions de l'Association française des investisseurs pour la croissance (Afic) visent à « *favoriser l'investissement de long terme dans les entreprises* ». Au programme : supprimer l'ISF, réformer la taxation des plus-values mobilières en instaurant une flat tax à 25 %, harmoniser le régime de transparence des sociétés de personnes au niveau européen, ou simplifier les dispositifs de limitation de déductibilité des charges financières.

Les juristes

Protéger la confidentialité des avis juridiques

Un temps espérée dans les projets de loi Macron, pour la modernisation de la justice du XXI^e siècle et Sapin II, la confidentialité des avis des juristes d'entreprise est finalement restée lettre morte. Déjà octroyée à une large majorité de juristes dans le monde, elle permettrait de « *placer les entreprises françaises sur un pied d'égalité avec leurs concurrentes* », assurent de concert l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE) et le Cercle Montesquieu.

Organiser un Grenelle du droit

Les deux organisations appellent les représentants des juristes d'entreprise, avocats et universitaires, à se réunir avant 2018 pour établir un programme de renforcement de l'employabilité des professionnels du droit. Objectif : « *favoriser l'insertion des étudiants en rapprochant l'université de l'entreprise, accroître l'apprentissage dans la filière droit, former les juristes au digital, programmer des stages à l'étranger, au moins avant le master 2* ».

Simplifier et dynamiser le droit

Maintes fois dénoncé, le problème de l'insécurité juridique n'est toujours pas réglé, aux yeux des professionnels. « *Pourtant, un consensus existe, il faut le traduire en droit via une réforme institutionnelle* », affirment l'AFJE et le Cercle Montesquieu. « *Aucune loi ne devra porter deux fois sur un même sujet au cours d'une même législature sans qu'une étude*

d'impact ait été soumise à un vote préalable impératif des assemblées parlementaires », conseillent les deux associations. Elles demandent aussi que « le droit à l'expérimentation, permis par l'article 37-1 de la Constitution, soit davantage utilisé pour établir les régulations nécessaires tout en favorisant l'innovation », et enfin que la « soft law » soit conçue comme « un moyen de faire participer plus largement toutes les parties prenantes, dont les juristes, à la création de la norme ».